

Mémoire au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations de

Communication de la Mairie de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2025 relative à la fixation des

tarifs des concessions pour l'année 2026.

Vu la demande présentée par

et exposé et étudié une note de synthèse établie par le Service des affaires juridiques de

la Métropole à l'adresse de la Mairie de Limoges Métropole.

ANALYSE

Article premier. La concession cinéraire n° 929_2 établie sur le site cinéraire de Landauge, est

attribuée à la personne physique

à l'effet d'y exercer la profession de

funéraire.

Article 2. Cette concession est accordée à titre de concession pour une durée de 10 ans,

renouvelable de plein droit.

Article 3. La concession est accordée sur la base d'une consultation publique.

Article 4. L'acte d'attribution d'acte, le titre de concession est provisoirement formé par une

note de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive


de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

de concession établie par la Mairie de Limoges Métropole, en attendant de la note définitive

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 929_2

1 DOCUMENT - Publié le 24 Février 2026

 **929_2.pdf**
(.pdf, 238,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**